

Commission Habitat & Urbanisme

COMPTE RENDU N°02/2025

08.10.2025 | 17h30 | Salle du Tribunal

Réunion organisée par Agnès MASCHINO,
Vice-présidente

Type de réunion Commission

Animateur Agnès MASCHINO,
Vice-Présidente

Secrétaire Agnès MASCHINO

Maître du temps Sans objet

Participants :

- ✓ DOUZANT Francis
- ✓ KUNTZ Olivier
- ✓ MASCHINO Agnès

Excusés :

- ✓ END Jérôme
- ✓ BEY Maxime

Absents :

- ✓ CORNEVAUX Sylvestre
- ✓ DOSSMANN Patricia
- ✓ URBAN Xaviere
- ✓ VERZINI Yannick
- ✓ ZIMMERMANN Dominique

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

- 01 – Dossiers de demande d'aide financière au ravalement des façades
- 02 – Divers

Agnès MASCHINO, Vice-présidente de la commission, ayant procuration de Monsieur le Maire Jérôme END, ouvre la séance à 17h30.

Ordre du jour	Intervenant(s)
Point n°1 Dossiers de demande d'aide financière au ravalement de façade	Agnès MASCHINO, Vice-Présidente
a) Mme MEYER Marie-Reine– Habitation située au 5, Avenue du Général De Gaulle Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 2 000.00 euros (30% du devis H.T. d'un montant de 19 097,27 € ; subvention plafonnée)</u> b) M. DIETRICH Denis - Habitation située au 32, Rue Meynier Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 2 000,00 euros (30% du devis H.T. d'un montant de 45.361,00 € ; subvention plafonnée)</u> c) M. DAMAS Jean-Marc - Habitation située au 13, La Houblonnière Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 2 000,00 euros (30% du devis H.T. d'un montant de 14.120,00 € ; subvention plafonnée)</u> d) Mme FACQUEUR Dominique- Habitation située au 2, Rue Vignon Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 2 000,00 euros (30% du devis H.T. d'un montant de 14.440,20,00 € ; subvention plafonnée)</u> e) Mme JANVIER Liliane - Habitation située au 18, Rue des Fatrives Après étude du dossier complet, la Commission <u>donne son accord pour une subvention de 1 000,00 euros (travaux de peinture - montant du devis H.T. 7.500,00 € ; subvention plafonnée)</u> A ce jour, 40 dossiers ont été instruits dont 2 n'ont pu aboutir (travaux non réalisés par le propriétaire ou réalisés hors consignes des ABF), et 33 dossiers ont été soldés pour un montant total de 57.350,40 €.	

Ordre du jour	Intervenant(s)
Point n°2 Divers	Agnès MASCHINO, Vice-présidente
Le dossier de M. FALANTIN Aymeric, déposé le 11.08.2023, est clôturé sans attribution de l' aide financière par la Commune, car les travaux de ravalement de façade n'ont toujours pas été réalisés. Un courrier lui a été adressé le 25 septembre dernier.	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10.

Agnès MASCHINO,
 Vice-Présidente de la Commission

